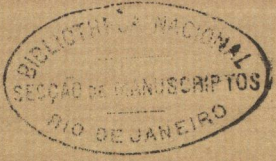


715

I-30,2,45

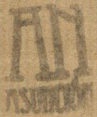


2 folhas

1/2

I - 30,2,45.

Una nota del Mr. Laurent-Cochelet. nº 2781 do cat.



Cat. 2781

1 doc.

p-3-C

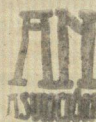
~~Hum/docs~~
~~(2 ff)~~



1864 -



Una nota de Mr. Laurent-Cochet, Consul de Francia fecha 15 de junio, dando los esclarecimientos que se le ha pedido sobre la venta de unos establecimientos industriales hecha por D. Gerardo Siquier al subdito ingles Mr. Atherton



A Son Excellence

Don José Berges -

Ministre des Relations Exterieures
de la République du Paraguay

ya

ya

Consulat de France
à l'Assomption (Paraguay.)

Assomption le 15 Juin 1864

I - 30, 2, 45

N° 3



Monsieur le Ministre.



J'ai l'honneur d'accuser
à Votre Excellence la réception de sa lettre
d'hier, me demandant des éclaircissements
sur un document relatif à un établissement
industriel rendu par M^r F. Sagnier à M^r
Atherton et sur lequel figure ma signature.

En réponse, je m'empresse d'avoir
l'honneur d'informer Votre Excellence;

1^o que c'est comme témoin de l'authen-
-ticité de ce document, et non "comme
Consul autorisant une vente" que ma
signature y figure; que je n'ai conservé
aucune note de la date à laquelle j'ai signé
cet acte, mais que ce doit être à celle qui y porte.

2^o; que ce document m'a été exhibé,
chez moi, par M^r F. Sagnier, lorsqu'il m'a

A Son Excellence,

Don José Berges, Ministre des Relations Extérieures

H²

H^a



présenté M^r Atherton comme devant recevoir
en son absence les loyers de la maison que
j'occupe; que le premier m'a prié de le signer
comme témoin, ce que je fis, mais je ne me
souviens pas s'il a apposé en ma présence
sa signature, qui m'était, du reste, parfaite-
ment connue, ou si elle était déjà apposée
à ce document; que je n'ai pas vu signer
M^r Stark, qui n'a signé qu'après moi.

3^o - que je n'ai pas vu le transport
du contrat de société entre M^m Saguer
et Gill à M^r Atherton.

4^o que je n'ai pas assisté à la
remise du prix de la cession. La déclaration
de M^r Saguer, dont Votre Excellence m'a
envoyé copie, porte que cette remise lui avait
été déjà effectuée par M^r Atherton.

5^o que les intéressés ne m'ont fait
aucune communication au sujet de ce document,
écrit dans une langue que je ne connais
qu'imparfaitement, si ce n'est qu'il contenait
leurs conventions. Leurs affaires ne
m'intéressant en aucune façon, je ne leur
ai demandé

aucun détail à ce sujet.

Meuillez agréer, Monsieur le
Ministre, les nouvelles assurances de
ma haute considération

Laurent Cochelet

